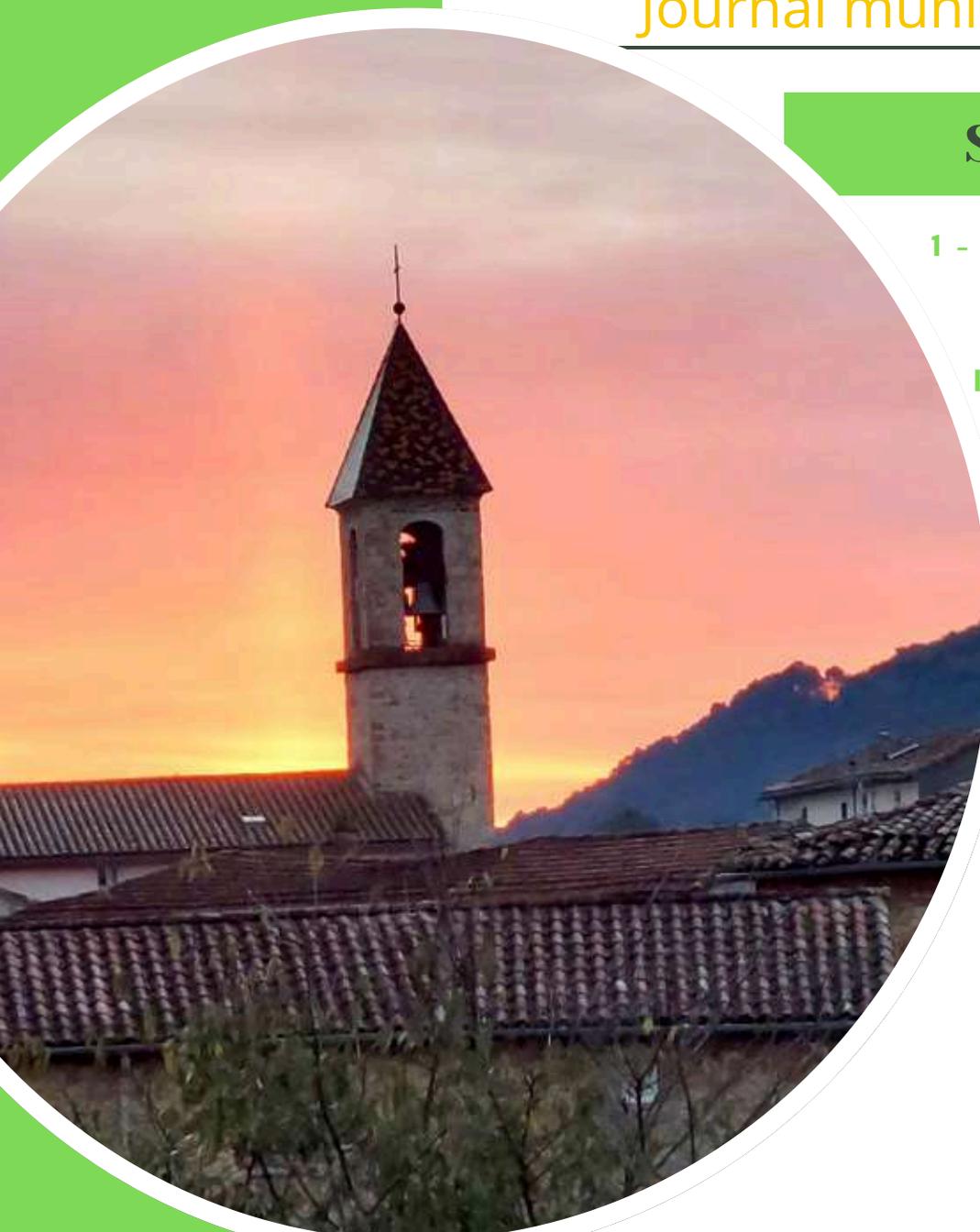


LE SAINT FLORENTIN

Journal municipal août 2025



Sommaire

1 - VIE COMMUNALE

Page 4 à 16

2 - TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Page 17 à 20

3 - VIE ASSOCIATIVE

Page 21 à 24

4 - EVENEMENTS ASSOCIATIFS

Page 24 à 33

5 - VIE ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Page 35 à 37

6 - INFORMATIONS DIVERSES

Page 38 à 48



Contacts

 1 Place Roger Salengro 30960 SAINT FLORENT SUR AUZONNET

 04.66.25.61.72

 contact@mairiesfsa.fr

 www.saintflorentsurauzonnet.fr

 Facebook : Mairie de Saint Florent sur Auzonnet

 Panneau d'information : saintflorentsurauzonnet.infos-municipales.fr

 Application Illiwap

EDITO

Chères Florentines, chers Florentins,

L'été, saison de lumière et de renouveau, accompagne cette irrésistible envie d'aller de l'avant, pas à pas, projet après projet.

Cependant, cette période s'accompagne également de défis complexes, l'augmentation généralisée des charges et l'inflation persistante, fragilisent chaque jour les équilibres budgétaires, obligeant à redoubler d'efforts pour maintenir nos engagements.

L'équipe municipale a pris la décision courageuse de ne pas augmenter les impôts locaux, consciente de l'importance de chaque euro pour les familles. Nous avons préféré opérer des arbitrages parfois difficiles, tout en préservant les services essentiels, en poursuivant les investissements et en maîtrisant au mieux les dépenses de fonctionnement.

Le budget 2025 illustre parfaitement cet équilibre délicat. Il témoigne d'une démarche réfléchie, intégrant à la fois les besoins quotidiens des habitants et la préparation d'un avenir durable. Ce travail repose sur une réflexion minutieuse et une concertation active, démontrant que même dans l'adversité, une commune peut continuer à prospérer.

Mais notre engagement va bien au-delà. Nous poursuivons les travaux d'amélioration du cadre de vie tout en dynamisant la vie locale. Nous continuerons à développer la commune toujours dans un intérêt général en répondant au plus urgent et souvent à l'imprévu et je ne vous cache pas qu'il y a encore beaucoup à faire, malgré notre volonté d'agir au plus vite et sur tous les sujets !

Que ce soit à travers la culture ou des moments de convivialité, ces initiatives renforcent le lien social et font vibrer notre commune au quotidien. Par exemple, le premier semestre de cette année a été marqué par des événements comme la commémoration du 50e anniversaire de la démolition du puits de Saint Florent, la fête des voisins, la fête des écoles, la fête de la musique et le repas citoyen du 13 juillet, organisées par des associations réparties dans différents quartiers. Ces événements enrichissent le quotidien et renforcent le sentiment d'appartenance.



EDITO

Durant l'été, la végétation pousse à vive allure, rendant le travail d'entretien essentiel pour préserver la beauté des espaces publics. Le travail effectué chaque semaine par les agents communaux joue un rôle central dans cette mission.

L'équipe municipale en charge du fleurissement contribue également à l'embellissement du village, en plantant massifs et jardinières qui apportent couleurs et vie.

Il ne faut pas oublier l'investissement des habitants eux-mêmes. Votre contribution précieuse, à travers la plantation, le désherbage et la création de massifs, participe activement à rendre le village plus accueillant. Ce partenariat entre la municipalité et les citoyens est un exemple remarquable de collaboration pour le bien commun.

L'été, bien qu'agréable, apporte aussi son lot de préoccupations, notamment en matière de sécurité.

Il est nécessaire de signaler que l'entretien des espaces privés (arbres, arbustes, haies...) bordant la voirie doit être réalisé régulièrement par chaque propriétaire.

En cette saison, il est urgent d'inviter chacun d'entre vous à entretenir vos espaces verts.

Cette vigilance collective est indispensable pour garantir la sécurité et protéger les habitants. Elle est la meilleure sécurité possible face aux risques d'incendies.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui, jour après jour, contribuent à faire vivre notre village : agents municipaux, bénévoles associatifs, partenaires, et bien sûr, vous toutes et tous, qui insufflez vitalité et dynamisme à notre village. Ensemble, en avançant pas à pas et projet après projet, il est possible de construire un avenir durable et harmonieux.

Chers concitoyens, que cet été soit pour vous une parenthèse de sérénité, un moment de bonheur partagé avec vos proches, et une occasion de recharger vos batteries.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Votre Maire,
Denis KUCHARCZAK

1



VIE COMMUNALE



Des vœux de partage et de solidarité



Le samedi 18 janvier, la salle Louis Aragon était comble. Tous étaient venus entendre les vœux du maire de Saint Florent sur Auzonnet.

Denis Kucharczak, a entamé son discours par des remerciements aux Florentins, aux élus locaux, aux représentants des communes voisines et à toutes les personnes engagées pour Saint-Florent, que ce soient les conseillers municipaux, les responsables associatifs et éducatifs, les bénévoles ou les chefs d'entreprise.

"Ce rendez-vous est l'occasion de renforcer les liens tout en partageant les grandes lignes des projets à venir. À l'aube de cette nouvelle année, dans un contexte mondial troublé, mon vœu le plus cher est celui d'une paix retrouvée", a déclaré le maire. Il a ensuite évoqué les travaux réalisés en 2024 et bien entendu parlé de cette nouvelle année.

Des projets nombreux

La mise en service du relai téléphonique, le plan d'adressage et l'ouverture de l'agence postale communale.

À venir également, des travaux de voirie pour sécuriser le village, des actions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la mise en conformité de l'école et le remplacement des panneaux par du LED.

D'autres projets importants sont également prévus : la création d'un columbarium, la reprise des concessions abandonnées, la mise en sécurité du pont des Terres, l'extension de l'éclairage public et la mise en place du dispositif Participation citoyenne. Une étude sur la poursuite de l'aménagement de la traversée du village est également en cours.

Il a été annoncé un projet fédérateur comme la création d'un jardin partagé dont l'objectif est de maintenir les valeurs de solidarité et de renforcer le lien social présent dans notre commune.

Denis Kucharczak a rendu un puissant hommage à tout le personnel communal et a salué leur engagement quotidien indispensable à la vie locale. Pour clore cette cérémonie, le maire a adressé ses vœux de bonheur, de santé et de réussite à chacun, appelant à la solidarité, à la fraternité et au partage. La soirée s'est poursuivie tard, les personnes présentes ont pu continuer les échanges devant un magnifique buffet.

L'agence postale communale a ouvert ses portes

Le 5 mars dernier, le service postal de notre commune a connu une transformation majeure avec l'ouverture d'une agence postale communale au sein de la mairie. Une ouverture marquante pour la commune et ses habitants. En ce grand jour, on notait la présence de Marie-Catherine Jofre, responsable du Maillage territorial du Gard, de Denis Benoît, responsable animations partenaires pour le Gard, de Denis Kucharczak, ainsi que de Christine Gal, agent administratif à mi-temps à la mairie, nouvellement nommée pour assurer les services postaux après une formation dédiée.

Une adaptation nécessaire

Marie-Catherine Jofre a expliqué les raisons ayant motivé cette transition. La baisse de fréquentation du bureau de poste ces dernières années a rendu son maintien difficile tant financièrement qu'humainement. " Il devenait compliqué de conserver un bureau classique, car l'activité était insuffisante "

Par cette transformation, le service postal reste accessible aux habitants tout en s'adaptant aux réalités locales. Désormais, Christine Gal, agent municipal, assure la continuité des services essentiels, tels que l'envoi et la réception de courriers et colis, le dépôt de chèques et certains virements bancaires. Pour les opérations plus spécifiques, les habitants peuvent se rendre à l'agence postale des Mages.

Un service de proximité maintenu

Pour Christine, qui a pris ses fonctions dès le matin de l'ouverture, ce nouvel aménagement répond parfaitement aux attentes des administrés. "C'est avec beaucoup de plaisir que j'accomplirai la mission qui m'a été confiée. Je remercie l'équipe municipale pour sa confiance et pour m'avoir permis de vivre cette nouvelle aventure ", a-t-elle déclaré avec enthousiasme.

Pour Denis Kucharczak, maire de Saint-Florent, cette transformation est très importante. “La décision n’a pas été simple, car nous redoutions une perte de services pour les habitants. Mais il s’agissait avant tout de sauver la présence postale et d’assurer un service durable à la population”, a-t-il expliqué. Il a également remercié La Poste pour son engagement financier, ayant permis un investissement de 70 000 euros pour l’aménagement des nouveaux locaux. Il a également souligné le dévouement de Carole, qui ces dernières années travaillait au bureau de poste le matin et après distribuait lettres et colis, toujours avec le sourire.

Un modèle gagnant-gagnant

Pour Denis Benoît, intégrer une agence postale au sein d’une mairie contribue à dynamiser l’accès aux services postaux. “ Nous avons constaté ces dernières années une baisse de 20 % de fréquentation dans les bureaux de poste traditionnels. Cependant, lorsque le service est intégré à la mairie, la fréquentation se stabilise”, a-t-il précisé.

Ce passage en agence postale communale garantit ainsi la pérennité des services en zone rurale conciliant modernisation et proximité.



La participation citoyenne a été mise en place



La participation citoyenne poursuit son essor. La commune de Saint Florent sur Auzonnet a rejoint les nombreuses communes du Gard en devenant signataire de ce protocole. C'est le fruit d'un partenariat développé entre la gendarmerie et la commune.

Ce sont aujourd'hui 15 habitants volontaires, des référents, qui contribuent à accroître la vigilance locale en développant une culture commune de sécurité en amont, favorisant ainsi une plus grande réactivité des forces de sécurité intérieure, les déclenchant au plus tôt. Ce dispositif augmente ainsi les chances d'interpeller les auteurs en flagrant délit et à l'issue de faciliter les investigations des enquêteurs grâce aux informations recueillies par le voisinage.

Avec l'appui de l'adjutant Frizon et du gendarme Rozier, un groupe de discussion sécurisé a été ouvert entre les référents et la gendarmerie afin de faciliter les échanges.

Les florentins qui souhaiteraient rejoindre ce dispositif peuvent contacter la mairie au 04.66.25.61.72

Commémorations



En ce 19 mars 2025, l'équipe municipale était là pour cette journée nationale du souvenir et recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La cérémonie s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



Le jeudi 08 mai 2025, la commune a commémoré la victoire de 1945. Le défilé conduit par l'Harmonie des Mineurs a rejoint le monument aux morts. Après les discours officiels, les enfants, ont participé au dépôt de gerbe et chanté "Le Chant des partisans" préparé avec soin à l'école. Ce fut une prestation très émouvante. L'assistance et l'Harmonie des Mineurs ont uni leurs voix pour les accompagner dans ce beau moment. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Le traditionnel repas des aînés a réuni 113 convives



Comme chaque année, le CCAS a organisé le 22 mars, le traditionnel repas des aînés. 113 personnes étaient présentes à la salle Louis Aragon.

Un délicieux repas préparé par le traiteur Fabaron et une bonne après-midi musicale animée par Accordéon Passion: tout était réuni pour passer un moment chaleureux et convivial.

Le maire, dans son discours d'accueil, a salué la présence des aînés, soulignant leur rôle essentiel en tant que "témoins de l'histoire de notre commune". "Votre sagesse est une source inestimable d'inspiration pour les jeunes générations" a déclaré Denis Kucharczak. Il a également évoqué les personnes absentes, en particulier celles qui n'ont pu participer pour des raisons de santé ou de mobilité, et a adressé une pensée particulière aux deux doyens de la commune, Gisèle Pauletto et Louis Chambonier qui, ne pouvant pas être présents, ont été visités le matin même.

Francine Lenaert et Georges Khadjatourian, les doyens présents, ont quant à eux été mis à l'honneur.

Le maire de la commune a également exprimé sa reconnaissance envers Marie-Lise Tell déléguée au lien social qui œuvre au quotidien auprès des aînés du village, Nadine Gibert en charge des festivités de la commune et Magali Tourre pour l'organisation et la décoration de la salle. Mais aussi, envers les élus, les membres du CCAS et le personnel municipal qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Visite du Sénateur, Laurent Burgoa à la Mairie



Le 5 mai la mairie a eu le plaisir d'accueillir dans ses locaux M. Laurent Burgoa, Sénateur du Gard. Une longue entrevue qui a permis de débattre sur divers sujets et problématiques rencontrées par la commune. Des échanges très instructifs sur la pénurie de professionnels de santé, les lourdeurs administratives qui freinent les projets communaux, la rénovation énergétique, le développement du tourisme rural ou encore les difficultés à développer une offre de logements, pourtant essentielle à la vitalité des petites communes.

La question de la gestion forestière a tenu une grande place lors de cet entretien. Les sociétés de chasse locales, en partenariat avec l'ONF (Office national des forêts), participent à la régulation de la faune sauvage et à l'entretien du massif. Toutefois, les élus ont alerté sur les difficultés financières croissantes rencontrées par ces structures, "en raison du coût jugé trop élevé des baux de chasse fixés par l'ONF". Ils ont ainsi plaidé pour une révision de ces conditions, estimant qu'un soutien accru à ces acteurs de terrain permettrait de renforcer l'entretien du massif forestier et de mieux encadrer la prolifération de certaines espèces comme les sangliers.

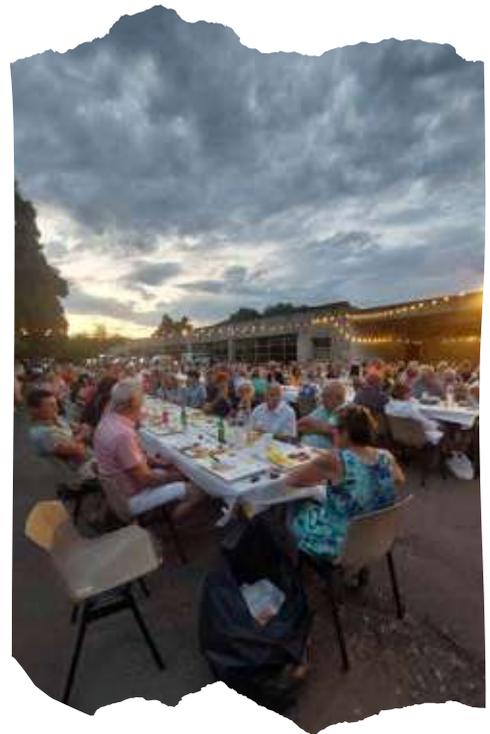
Une belle fête des voisins



Vendredi 30 mai en soirée, à l'occasion du 25ème anniversaire de la fête des voisins, la municipalité avait décidé de sortir cet évènement des quartiers. C'est avec une météo très clémente, que plus d'une centaine d'habitants du village se sont retrouvés pour participer à cette fête sur la place de la Mairie. Basée sur le principe de l'auberge espagnole, cette soirée a permis à chacun de voir ou revoir des personnes habitant près ou loin de chez lui. Il est vrai que l'on peut être voisin ou connaître des personnes de son village sans se rencontrer régulièrement.

Les tables étaient copieusement garnies avec de délicieux mets. Cette soirée a été animée en première partie par la chorale "À Travers Chants", puis le groupe "Plan Bé" a pris le relais avec des reprises pop rock de qualité. Leur énergie a vite enchanté les personnes présentes et nombreuses qui se sont lancées sur la piste pour des danses endiablées. C'était une belle soirée, chaleureuse, d'échanges, de partages, un instant précieux qui a également permis aux personnes isolées de vivre un bon moment.

Une fête nationale magique



Comme depuis plus de 10 ans, la municipalité a offert le 13 juillet un repas citoyen aux florentins pour célébrer la fête nationale. Le temps était de la partie à la salle Jean Macé pour accueillir près de 200 participants.

Un joli programme pour une magnifique soirée. Le traiteur, Le Petit Nouné, avait préparé des encornets farcis, accompagnés de riz pilaf et d'une salade « bistrot ». Alain Mayo, avec sa chanteuse et ses musiciens ont interprété avec allégresse un répertoire très varié. Le rythme a emballé les danseurs qui ont également fredonné les refrains des chansons.

Pour remplacer les feux d'artifices qui n'ont pas eu lieu depuis quelques années, la municipalité a fait appel à la société One Line. Cette dernière a proposé pour le plus grand plaisir de tous, un magnifique show laser avec 2 échassières lumineuses. La buvette quant à elle était tenue par l'association Crazy Horses Valley qui proposait également des saucisses frites.

Lors de cette soirée, la municipalité a tenu à récompenser 2 garçons de Saint Florent pour leurs performances. Louka Gremont pour sa 5ème place dans la catégorie CE lors du grand concours national du plus beau texte écrit manuellement et Joan Tanguy-Campos pour ses performances en Full-Contact. Tous deux ont reçu une médaille attribuée par la municipalité et un bon d'achat de 30€ offert par l'ACAC. Louka Gil, étant absent, sera mis à l'honneur ultérieurement pour ses résultats en natation au niveau national.

Une soirée pleine d'échange et de rires, qui est passée comme un rêve ne laissant derrière elle que de bons souvenirs.

Les réunions de quartiers

Première réunion de quartier le 17 juillet à la Valette. Un moment chaleureux et convivial au plus près des florentins.



Cette deuxième rencontre au Petit Paris avec une cinquantaine de personnes, donne le ton pour une dynamique de quartier vivante et à l'écoute des habitants. Rien de tel qu'un échange en face à face pour faire remonter les idées, les envies et parfois même les petits tracas du quotidien.

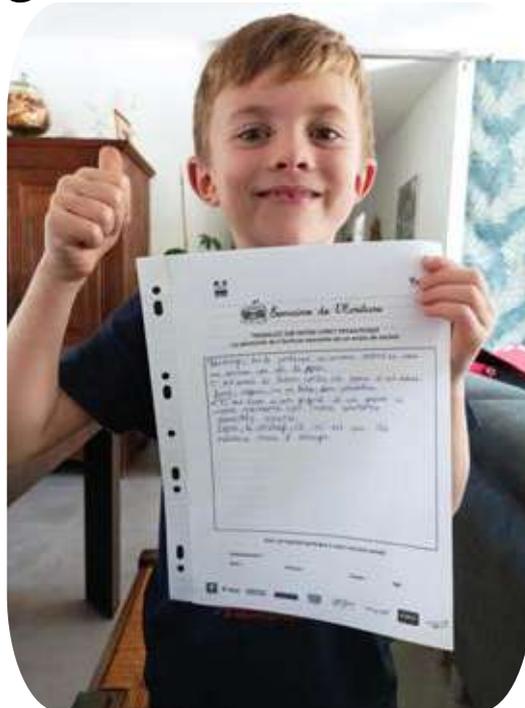


Mercoirol Haut et Gabourde sont venus rejoindre Mercoirol Bas pour rencontrer la municipalité ce jeudi 31 juillet. C'est environ une vingtaine de personnes qui se sont retrouvées autour d'une table afin de parler des problématiques liées à leurs hameaux, avec une fois de plus de très bons échanges



D' autres réunions sont à venir jusqu'à la fin de l'été, les habitants concernés recevront une invitation dans leur boîte aux lettres.

Une 5ème place dans la catégorie CE



L'écriture a été inventée, en l'état actuel de nos connaissances, il y a environ 5 500 ans.

C'est la main de l'homme qui forme les lettres, les mots, les textes.

Il y a dans l'écriture manuelle, une relation directe entre le cerveau et la main, entre l'esprit et la main, qui fait travailler la mémoire.

Aujourd'hui les outils électroniques permettent d'écrire plus vite, forment les mots automatiquement mais ils « mâchent » le travail d'écriture.

L'Association « semaine de l'écriture » a organisé un grand concours national 2024 du plus beau texte écrit manuellement sur le thème « Le courage » Leur but est de pérenniser l'apprentissage de l'écriture manuelle à l'école et promouvoir l'écriture manuscrite

Quelle belle et bonne idée de bannir pour quelques temps les textos, les SMS et autres barbaries actuelles. Cela nous donne envie d'écrire, quelques lettres, quelques mots sur une carte...

A l'école Antoine de Saint Exupéry, Lucile Gros, directrice et enseignante des CE1 et CE2, a invité ses élèves à participer à ce concours. Louka Gremont, faisait partie des challengeurs. Hormis l'écriture, ce garçon, s'adonne au football au club des Mages. Il adore également le vélo et les randonnées. Son hobby, les légos, il peut y passer des heures. Cet enfant, calme et très gentil, a obtenu la 5ème place dans la catégorie CE avec un magnifique texte sur le courage de participer à ce concours. Nous le félicitons pour son magnifique travail et sa performance.

Des projets sur le monde du vivant



Dans le cadre de leurs projets sur le monde du vivant, les enfants de maternelle ont accueilli la plasticienne Pascale Seassau-Boulenger. Les enfants ont travaillé sur les insectes et la plasticienne a proposé un travail autour de la réalisation d'un hôtel à insectes. Elle est intervenue pendant une semaine, tous les matins avec des ateliers artistiques. Cette animation s'est terminée par un petit spectacle de chants et la présentation des productions des enfants.

2



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS



La végétation pousse à vive allure, nos employés municipaux sont à la tâche pour débroussailler afin de rendre notre village attractif.



La réfection du chemin du cimetière est en cours

C'est en accord avec le propriétaire du terrain que la commune procède à l'élargissement du chemin. Celui-ci présentait un rétrécissement au niveau d'un virage, rendant l'agrandissement nécessaire. Les travaux de terrassement sont assurés par le personnel communal, tandis que la construction du mur sera réalisée dans le cadre d'un chantier d'insertion mené par l'association Faire d'Alès.

Ce nouveau mur viendra donc s'inscrire dans la continuité de l'ouvrage déjà réalisé par la même association, garantissant ainsi une harmonie architecturale le long du chemin du cimetière. Ce partenariat témoigne de la volonté de la commune de favoriser l'inclusion sociale tout en valorisant le cadre paysager du village.



Entretien de la voirie communale

Ce sont près de vingt kilomètres de voirie que les équipes des services techniques entretiennent au quotidien. Les sangliers, en fouillant les bas-côtés à la recherche de nourriture, déplacent les pierres sur la chaussée, ce qui rend la circulation parfois dangereuse.

Cette année, les abords du chemin reliant Mercoirol à Gabourde ont dû être nettoyés à l'aide du tractopelle communal.

Par ailleurs, des zones de croisement seront prochainement aménagées afin de faciliter la circulation sur cette route étroite.



Mise en sécurité du pont des Terres

Après avoir renforcé les traverses des garde-corps du pont menant au quartier des Terres, les employés municipaux ont installé un grillage de chaque côté du pont afin de garantir la sécurité des passages pour tous, petits et grands.



Rue des Combes ... Route barrée

Depuis plusieurs mois, la rue des Combes reste interdite à la circulation pour garantir la sécurité de toutes et tous. Cette décision a été prise à la suite de l'effondrement d'une cheminée sur le toit d'une habitation inoccupée, dont la propriétaire vit désormais à l'étranger.

Cette situation a conduit le maire à prendre un arrêté de péril.

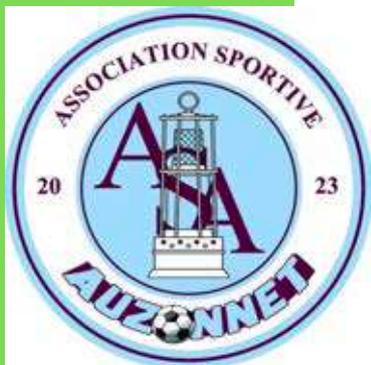
Après le signalement effectué auprès du tribunal administratif, un expert en bâtiment s'est rendu sur place pour évaluer la situation. En l'absence de réponse de la propriétaire aux courriers demandant la réalisation des travaux, la commune attend maintenant l'accord du tribunal pour pouvoir accéder à l'habitation et procéder à la sécurisation nécessaire.



3



VIE ASSOCIATIVE



Le mot des randonneurs de l'Auzonnet

Nous sommes une association Loi 1901 créée le 6 avril 2010 (inscrite au journal officiel).

Nos adhérents résident pour la plupart dans la vallée de l'Auzonnet.

Actuellement nous comptons 90 adhérents.

La randonnée pédestre offre une multitude de plaisirs, qu'il s'agisse de l'exploration de paysages variés ou des bienfaits pour le corps et l'esprit. C'est une activité accessible à presque tous, qui permet de se reconnecter avec la nature et de s'évader du quotidien.

Pour le randonneur aguerri ou débutant, le plaisir de la randonnée réside dans sa simplicité et sa capacité à offrir une évasion unique. La randonnée offre également une opportunité de rencontrer de nouvelles personnes ayant les mêmes centres d'intérêt, une excellente occasion de partager des moments privilégiés entre amis.

Nous venons de vivre une saison 2024-2025 riche en activités diverses.

Randonnées pédestres de septembre 2024 à juin 2025

Deux lundis par mois, des randonnées les après-midi dans un rayon de 30 km autour de St Florent sur Auzonnet, distance de 10 kms environ.

Tous les samedis des randonnées de 15 à 20 kms sur la journée, encadrée par nos guides bénévoles.

En dehors de la marche des moments agréables nous ont réunis : Repas des randonneurs, galette des rois, sortie ostréicole, repas champêtre et notre traditionnel pique-nique qui vient de clôturer la saison.

Le Président M.Barnabé Michel téléphone 06.68.42.05.85

Siège de l'association : Mairie de saint florent sur Auzonnet



L'ASA clôture sa 3ème saison



La saison 2024-2025 touche à sa fin et l'Association Sportive de l'Auzonnet (ASA) peut se réjouir d'un bilan positif, tant sur le plan sportif que moral. Cette année, le foot dans la vallée a pris une nouvelle dimension, rassemblant les passionnés autour de valeurs essentielles telles que l'inclusion, le fair-play et le plaisir de jouer.

Notre équipe U10-U11 a particulièrement brillé, mettant en avant l'importance de l'inclusion des enfants en difficulté. Grâce à leur engagement, ces jeunes joueurs ont non seulement progressé sur le terrain, mais ont également développé un état d'esprit exemplaire. Bravo à eux pour leurs efforts et leur détermination !

Du côté des U12-U13, bien qu'ils n'aient pas pu terminer le championnat, leur esprit d'équipe et leur volonté de fer ont été remarquables. Ces jeunes footballeurs ont su faire preuve de résilience et d'un véritable esprit collectif, des qualités qui leur serviront dans leur parcours sportif futur.

Notre équipe senior féminine a également clôturé sa saison sur une note positive, avec une victoire qui témoigne de leur état d'esprit exemplaire. L'arrivée de nouvelles recrues pour la saison prochaine promet de renforcer encore davantage cette équipe dynamique. Nous avons hâte de les voir évoluer sur le terrain !

Cette année, le bureau de l'ASA a été mis à l'honneur par le district Gard Lozère pour son dévouement, et notre secrétaire a été promue à deux postes de délégués à la Ligue de Football Occitanie. Une reconnaissance bien méritée qui souligne l'engagement de notre équipe dirigeante.

Pour la saison prochaine, nous sommes ravis d'accueillir deux nouvelles coachs. Pour toute question ou information, n'hésitez pas à contacter Jenn au 06 59 02 93 18 ou Christine au 06 42 72 12 48. Leur expertise sera un atout précieux pour nos jeunes joueurs.

Cette année, l'ASA a également fait un pas en avant en se dotant de l'application SportCorico, facilitant ainsi la communication au sein du club. Nous tenons à remercier notre sponsor pour ce soutien, ainsi que nos trois nouveaux sponsors avec qui nous sommes impatients de collaborer.

Nous sommes également ravis d'annoncer le retour du Fit Foot, qui a eu un effet positif l'an dernier. Ce programme, axé sur la nutrition et le bien-être, reprendra avec un cours par mois, combinant activités sur le terrain et en salle de sport. Les participants auront l'occasion de se muscler tout en s'amusant avec leur ballon.

L'ASA remercie tous ses membres, joueurs et bénévoles pour leur engagement tout au long de cette saison. Nous avons hâte de commencer la quatrième saison et de continuer à faire briller le foot dans la vallée !



4



EVENEMENTS ASSOCIATIFS



Manifestations passées

Carton plein pour la fête de la Saint Patrick



L'association Crazy Horses Valley a fêté dignement la Saint Patrick le 15 mars à la salle Louis Aragon. C'était un réel désir de la part de tous les adhérents et adhérentes de partager ensemble cet évènement. Un véritable carton plein, car la salle était comble, près de 400 personnes étaient présentes. L'après-midi, Stéfano Civa, chorégraphe italien a animé un workshop. Le soir, les spectateurs ont pu assister et danser grâce à la prestation dynamique des Rusty Legs. Ce groupe sillonne la France depuis bientôt 15 ans. Leurs concerts sont l'assurance d'une prestation vivante et particulièrement destinée aux Line Dancers et aux amateurs de Country Rock contemporain.

Ne croyez pas, autant dire que pour bien danser, ce n'est pas aussi simple que ça en a l'air. En rond ou en couple, tous ont claqué des talons et balancé en rythme.

Election Princesse Occitanie 2025

**Photo (©Stéphanie GOUIRAN) :
La Princesse de France 2024 et
les Princesses Occitanie 2024 et
2025**



Dimanche 20 avril avait lieu à la salle Louis Aragon l'élection de Princesse Occitanie 2025.

4 candidates ont défilé sur 4 tableaux devant une cinquantaine de personnes, et c'est Bérénice SALA, originaire du département de l'Hérault, qui a été élue Princesse Occitanie 2025, succédant ainsi à Andréa LAUPIES qui a obtenu le titre de 1ère Dauphine lors de l'élection Prince et Princesse de France 2025 le 8 juin dernier.

Le podium est complété de Anaïs COUTINHO ROSA, 1ère Dauphine et Coup de cœur originaire de Muret (31).

A noter que le comité Prince et Princesse de France organisera un gros événement à la salle Louis Aragon l'automne prochain.

**Le Président,
Jean-Marc ALQUEZAR**

3ème édition du Randuro Courgette



Le dimanche 27 avril, le Randuro Courgette, défi sportif, a connu sa 3ème édition avec 32 km dans la forêt et 1'000 m de dénivelé. Fien et Dirk Van Boxelaere, les organisateurs, ont accueilli 350 vététistes qui se sont élancés, soit 100 participants de plus que l'année dernière. Bien entendu des champions confirmés étaient présents mais également beaucoup d'amateurs passionnés.

Cette épreuve sportive en pleine nature est avant tout humaine. Elle se base sur la bonne humeur, la solidarité, et l'ambiance chaleureuse. Ici, pas de chronomètre, on prend le temps d'apprécier le cadre exceptionnel de notre vallée.

On commence la journée par un café, tout est pensé pour le confort des participants: ravitaillement sur le parcours et mesures de sécurité renforcées.

A l'arrivée, tous ont pu déguster, dans une ambiance festive le traditionnel « sandwich-courgette » et la bière locale. Ce rendez-vous qui est devenu un incontournable dans le calendrier VTT ne serait possible sans l'implication des nombreux bénévoles.

Les 50 ans du dynamitage du puits de la mine



Plus de 360 personnes étaient présentes pour commémorer les 50 ans du dynamitage du puits de la mine de Saint Florent. Cet évènement était organisé par la municipalité et l'association la mémoire des mineurs, sous la présidence de Paul Rouverand.

L'évènement a commencé en musique avec l'Harmonie des mineurs. Paul Rouverand a pris la parole pour ensuite céder la place à Francis Iffernet (figure du mouvement ouvrier cévenol), au maire Denis Kucharczak, et à Patrick Malavieille, vice-président du conseil départemental. Au terme de ces discours, tous ont procédé au dépôt de gerbe sur la stèle dédiée aux mineurs.

Le public a ensuite pris beaucoup de plaisir à regarder le film de Rémy Jouvert, retraçant l'histoire minière locale. Des danses interprétées par les Joyeux Mineurs et le groupe Soleil dansant ont ensuite apporté une touche de gaieté. L'après-midi s'est clôturée par des témoignages émouvants d'anciens mineurs et de leurs enfants. Tous ont prononcé les mêmes mots : fierté, solidarité, courage et fraternité.

Au terme de cette journée, Denis Kucharczak a tenu à rendre un hommage appuyé à Paul Rouverand, saluant "une vie entière au service de la mémoire collective, du lien social et un engagement sans faille pour son village". Il a tenu à honorer tous ses mérites en lui attribuant " La Médaille du Citoyen d'Honneur ". Paul Rouverand, larmes aux yeux a déclaré, ému, être très fier.

Alexandre Lesaché, champion de France de tir sportif



C'est un véritable exploit qu'a réalisé Alexandre Lesaché en décrochant le titre de champion de France lors des championnats nationaux de tir à armes anciennes, organisés du 21 au 24 mai au Centre national de tir sportif de Châteauroux, le site ayant accueilli les épreuves de tir des Jeux olympiques de Paris 2024. Le club de Saint-Florent-sur-Auzonnet, fort de ses talents et de son engagement, a vu trois de ses cinq tireurs qualifiés aux championnats départementaux et régionaux représenter fièrement ses couleurs sur la scène nationale.

Alexandre Lesaché a fait vibrer tout un club en s'imposant dans la discipline manton, tir au silex, ramenant le titre de champion de France dans la commune. Il signe également une très belle 5e place au Lorenzoni, des performances remarquables qui inscrivent une nouvelle fois son nom dans l'histoire du club.

Deux autres licenciés bien classés

André Dolata, engagé sur cinq épreuves, signe également une belle prestation avec une 5e place en Cominazzo et des classements solides dans les autres disciplines. Quant à Alain Foisie, malgré des soucis techniques ayant affecté ses performances, il parvient à se maintenir dans la première moitié du classement sur ses deux disciplines.

Pour la seconde année consécutive, un tireur de Saint-Florent monte sur la plus haute marche du podium. Une réussite qui fait rayonner le club bien au-delà de ses murs. "Le club peut lever haut les couleurs de Saint-Florent : le titre est à nouveau à la maison !", se réjouit Didier Ibanez, président du club, avec une fierté partagée par l'ensemble des licenciés.

Vide grenier organisé par la country



Les vide-greniers sont des confiseries de la mémoire. On vient y retrouver des bribes émues de nos enfances, de nos jeunesse, s'y rendre c'est passer la porte pour observer des objets un peu magiques. Les vide-greniers ravivent aussi « la liste de nos envies » oubliées : reprendre la musique (une basse avec son ampli à 60 euros ! »), rejouer aux dames sur un damier tâché, se remettre aux rollers, reprendre le fil d'une collection (les figurines Panini rassemblées en cahiers épais, les cendriers publicitaires de marques d'anisettes...), refaire son intérieur autour d'objets collector siglés sixties ou seventies.

Le 8 juin, l'association Crazy Horses Valley a réussi à réunir une trentaine d'exposants sur le parking face à la salle Louis Aragon avec l'aide de l'association La Mémoire des Mineurs qui leur a laissé utiliser leur local. Tous étaient présents dès 6 heures du matin. Malgré la chaleur, les visiteurs nombreux n'ont pas hésité à venir chiner pour trouver les bonnes affaires. Un évènement réussi, alors rendez-vous d'ores et déjà en 2026 le 07 juin.

Une belle fête des écoles



C'est à la salle Jean-Macé que la fête de l'école s'est déroulée le 14 juin, sous un soleil radieux avec beaucoup de rires et d'applaudissements.

Ce sont les plus petits qui ont ouvert le spectacle avec une chorégraphie autour du thème de la nature et de ses petites bêtes. Chenilles, papillons, araignées et coccinelles ont déambulé sur la scène avec toute la spontanéité des enfants de leur âge sous le regard ému des parents.

Les classes suivantes ont enchaîné avec brio, démontrant leur investissement et le travail manifeste de l'équipe pédagogique qui a été saluée et applaudie à juste titre.

Les enseignantes, les atsems, le personnel communal, la municipalité et la société du Sou des écoles, toujours présente pour l'organisation de manifestations, ont été chaleureusement remerciés.

Le spectacle s'est terminé par la mise à l'honneur des CM2 à qui l'on souhaite tous nos vœux de réussite pour leur entrée au collège.

La soirée s'est prolongée par des jeux dans le château gonflable et une animation musicale.

Une fête de la musique inédite



Une fête de la musique inédite pour cette année 2025. Trois évènements, portés par trois associations différentes, le 21 juin.

L'Association culturelle (Acac) et le Sou des écoles ont offert aux spectateurs une soirée rock animée par le groupe Rad hot. Un concert énergique qui a poussé les participants enthousiastes sur la piste de danse dans une ambiance familiale et décontractée.

Du côté du stade, l'Association sportive du village (Asa) a organisé une soirée électro animée par un DJ. Une atmosphère plus nocturne et rythmée.

Enfin, le Comité d'animation florentin a proposé une soirée espagnole avec paëlla géante et musiques ensoleillées.

Ces trois animations ont bien entendu, soulevé des questions au sein de notre village. D'un côté, on pourrait se demander pourquoi ne pas avoir organisé un évènement commun pour rassembler. À l'inverse, on peut aussi féliciter la richesse de l'offre qui a permis à chacun de trouver une fête à son goût.

Dans tous les cas, cette édition inédite 2025 aura démontré que nos associations ne sont pas inactives.

Evènements à venir

Chansons d'hier et d'aujourd'hui

L'association organise la 9^{ème} édition de son tremplin de la chanson.

Venez encourager les candidats finalistes et passer une belle après-midi en chansons.

Entrée : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans.

Ouverture des portes à 14h00.

Buvette et petite restauration sucrée sur place.



Associations de la Vallée

En partenariat avec les communes de Saint Jean de Valérisclé et Le Martinet, venez (re)découvrir les activités proposées par les associations de notre vallée.

Ouvert de 10h à 17h, entrée libre.

Buvette et petite restauration sur place.



Crazy Horses Valley

Après une soirée réussie pour fêter la SAINT PATRICK et les 10 ans de l'association dans une ambiance festive, une nouvelle manifestation se prépare. Le 22 novembre la chorale "MOI JE VEUX CHANTER DE BESSEGES", la Chorale HARMONIE ET VARIATION DE ST HILAIRE DE BRETHMAS, accompagnées des accordéonistes de l'association NUANCES LES ROSIERS auront la joie d'interpréter les plus beaux morceaux de leur répertoire. ENSEMBLE préparons NOEL....

14H30 SALLE LOUIS ARAGON

Le 23 NOVEMBRE on se retrouve pour le traditionnel marché de Noël. Les dossiers d'inscription sont à demander au 06.74.36.34.20



5



VIE ECONOMIQUE ET CULTURELLE



Le St Flo



Depuis le 1er mars, à Saint-Florent-sur-Auzonnet, le St Flo fait rimer sport, passion et convivialité. Ce bar familial et chaleureux vous accueille au 654, la Cantonnade.

Dirigé par Simon Blondel, issu du milieu de la restauration, ce projet est l'aboutissement d'une vie. Il vous recevra avec professionnalisme, bienveillance... et toujours avec le sourire. La relation avec les clients, l'ambiance conviviale et le plaisir du service sont ses moteurs quotidiens pour faire vivre ce lieu unique.

Ici, tous les événements sportifs sont diffusés : rugby, cyclisme, handball, tennis, football, sports mécaniques, sport US ou encore sports d'hiver... Tout le monde est le bienvenu ! Un espace enfants avec coloriages et jeux est à disposition, ainsi qu'une table à langer pour les plus petits : tout est pensé pour le confort de tous.

Au St Flo, les habitants du village, les passionnés de sport et les familles se retrouvent dans une ambiance authentique. Des animations régulières viennent enrichir la vie du lieu : soirées Blind Test & Karaoké, jeux de société, karaokés pour enfants, soirées plage ou encore événements en partenariat avec les associations locales et les petites entreprises du coin. Le patron est toujours ouvert aux suggestions !

Pour ne rien manquer de l'actualité, suivez le St Flo sur Facebook et Instagram (@LeStFlo). Il est également possible de privatiser le bar pour vos événements personnels.

Le principal défi du St Flo est de ramener la population Saint-Florentine après deux années de fermeture.

Le patron du bar envisage de créer une structure plus grande pour répondre davantage aux besoins de la population, mais entre ambition et réalité, le projet reste pour l'instant impossible à concrétiser.

Ce lieu a pour ambition de transmettre la passion du sport et la convivialité entre générations. C'est un espace où les sportifs petits et grands peuvent se rencontrer, échanger, vibrer et créer des souvenirs forts, autour de leur sport favori, en famille ou entre amis.

Le St Flo, un lieu commun(al) et... incontournable !

Un studio d'envol à Saint Florent



Habitante de Saint-Florent-sur-Auzonnet, guide animatrice à la Maison du Mineur, artiste de voltige et professeure d'arts aériens depuis 2021, Élodie Fougerol a récemment réalisé un rêve : ouvrir un studio dédié à la pratique du tissu, du cerceau et du hamac aérien dans le village.

Ce cocon, baptisé Le Studio d'Envol, est né de l'envie de rendre les disciplines aériennes accessibles à toutes et tous, dans une ambiance bienveillante, créative et joyeuse. Les cours s'adressent aux ados et adultes à partir de 14 ans, débutants ou initiés, chacun avançant à son rythme, dans la bonne humeur.

Elle propose chaque semaine des cours collectifs et des cours particuliers, ainsi que des stages thématiques tout au long de l'année. Le studio permet un suivi personnalisé et une vraie liberté dans la pratique.

En parallèle, Élodie développe également des prestations sur mesure pour des événements privés : mariages, fêtes, enterrements de vie de jeune fille, anniversaires... avec des initiations ou des créations artistiques adaptées à vos envies.

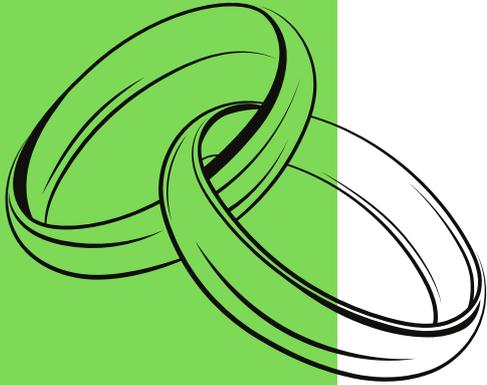
Les cours se déroulent en petit comité, dans un studio aménagé avec soin. Un lieu pour se dépasser, découvrir son corps autrement et s'amuser dans les airs !

Les inscriptions aux cours hebdomadaires sont ouvertes : n'hésitez pas à la contacter pour venir essayer. Il n'est jamais trop tard pour prendre son envol !

Infos et contact :

- Site : elodiefougerol.com
- Facebook : [Le Studio d'Envol](#)
- Instagram : [@elodiefougerol](#)
- Tél : 06 35 20 53 25
- Mail : elodie.fougerol@hotmail.fr

6



INFORMATIONS DIVERSES



NAISSANCES



LIAUTARD Manon le 02 Janvier 2025
NOURISSON GUYOT Emma le 04 Janvier 2025
PERRINE MARTINEZ Ellie le 03 Février 2025
PUDIA Athéna le 07 Février 2025
LAMBOULE Edwin le 05 Avril 2025
DALVERNY Ambre le 15 Avril 2025

MARIAGES



CLEMENÇON Julien et FUSTER Christine le 28 Décembre 2024
GOMEZ Frédéric et WILLIAME Virginie le 14 Juin 2025
GROMAND Mickaël et DELSAUT Aude le 05 Juillet 2025

DECES

GOURDOUZE Bruno le 24 Décembre 2024
LANGLEUR Pascal le 24 Décembre 2024
CLEMENÇON Christine née FUSTER le 29 Décembre 2024
BONNEFOI Aimé le 07 Février 2025
SIMON Rémi le 24 Février 2025
SUGIER Roger le 22 Mai 2025
CHETOUI Aïcha née DOUBI le 8 Juillet 2025
BERNARD Claude le 17 Juillet 2025
PAULETTO Gisèle née PAILLES le 24 Juillet 2025



Décès de notre doyenne

Au nom du conseil municipal et de tout le personnel communal dans sa diversité, je souhaite rendre un dernier hommage à notre doyenne,

Gisèle Pauletto, et lui exprimer toute notre affection, notre admiration et notre profonde reconnaissance.



C'est avec une grande tristesse que, le 24 juillet, notre village a perdu sa doyenne. Gisèle s'est éteinte à l'aube de ses 99 ans, dans sa maison de La Valette où elle vivait depuis 1946.

Elle est partie seulement quelques jours avant de fêter un anniversaire qu'elle attendait de célébrer avec la municipalité, une tradition depuis qu'elle était devenue la doyenne du village.

Toujours soucieuse du bon déroulement des choses, elle se demandait encore récemment combien de verres il faudrait prévoir pour la réception à venir : la preuve que, malgré le temps, Gisèle avait su garder sa vivacité d'esprit et son attention aux autres.

Gisèle aimait recevoir chaque semaine ses amies pour des parties de Rami et ne manquait jamais une soirée de Scrabble sur sa tablette.

Elle a vu grandir plusieurs générations dans la commune, mais regrette la perte de simplicité dans les progrès de la société, notamment la mécanisation et la fermeture des industries.

Elle restait très attentive à la vie de la commune.

Lors de notre visite pour ses 98 ans, c'est dans une ambiance chaleureuse, qu'elle nous avait confié des anecdotes sur sa vie, évoquant son parcours et ses précieux souvenirs.

Elle avait partagé ses conseils pour profiter pleinement de la vie, insistant sur l'importance du travail.

Elle encourageait les études pour ceux qui en avaient la possibilité, mais jugeait l'apprentissage d'un métier tout aussi honorable.

Avant tout, elle nous avait rappelé qu'*il faut savourer tout le bon que la vie nous offre, car parfois, les épreuves peuvent survenir.* »

Ramassage ferraille et encombrants



- Mercredi 06 août 2025 Encombrants
- Mercredi 03 septembre 2025 Ferraille
- Mercredi 01 octobre 2025 Encombrants
- Mercredi 05 novembre 2025 Encombrants
- Mercredi 03 décembre 2025 Ferraille



Réponses à certains dossiers

Requête d'un citoyen auprès du Tribunal administratif

En date du 9 septembre 2023, un élu d'opposition de la commune a saisi le Tribunal administratif de Nîmes. Son objectif était d'obtenir l'annulation d'un contrat de travail à durée déterminée signé le 10 juillet 2023 par le maire de l'époque. Ce dernier avait, en effet, recruté une adjointe administrative, qui venait depuis peu de démissionner de son poste de 2ème adjointe.

Le demandeur, afin d'étayer davantage son dossier, a envoyé des mémoires complémentaires les 9 août, 17 novembre et 5 décembre 2023 au tribunal administratif qui les a enregistrés.

La commune, produit des mémoires en défense qui sont enregistrés le 26 octobre 2023. Elle demande le rejet de la requête et sollicite la condamnation de l'élu d'opposition à verser 5 000 euros sur le fondement de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Le 19 mai 2025, l'élu d'opposition, selon ses termes « juge que la situation ayant motivé sa requête a pris fin de manière définitive, le contexte ayant évolué entre la date de dépôt et celle de la clôture ». Il déclare, donc, par un mémoire, se désister de l'ensemble de ses demandes. Ce désistement est qualifié de pur et simple.

Le 28 mai 2025, le Tribunal administratif de Nîmes prend acte du désistement de l'élu d'opposition. Aucun jugement sur l'affaire n'est rendu et le désistement met fin à la procédure.

*Le Tribunal n'a pas non plus statué sur les dépens, c'est-à-dire que les frais d'avocat engagés pour la défense de la commune sont en totalité inscrits sur le compte de fonctionnement de celle-ci pour la somme de **2 880 €**.*

Requête d'un agent auprès du Tribunal administratif

Le 22 juillet 2021, une personne du service administratif est victime d'un accident de travail imputable au service, sans arrêt de travail, le certificat médical mentionne que malgré une guérison apparente, il existe une possibilité de rechute ultérieure.

Le 18 janvier 2022, cette même personne connaît un nouvel accident du travail en présence du premier adjoint de l'époque. Cet accident est reconnu imputable au service par un arrêté pris le jour même par le premier adjoint. Il ne donne pas lieu à ce stade à un arrêt de travail. L'employé connaît des séquelles qui l'obligent à suivre de nombreux examens qui montrent la nécessité d'une opération. Le 24 mars 2022, un certificat médical de prolongation de l'accident du travail est émis avec arrêt total de travail.

Le 13 juillet 2022 le maire de l'époque émet un arrêté de reconnaissance d'imputabilité d'une rechute. Il s'agit là d'une décision créatrice de droit, reconnue, qui ne peut être remise en cause.

Or, le 06 septembre 2022, l'ancien maire prend un nouvel arrêté plaçant la personne en congé maladie ordinaire à compter du 23 mars 2022. Une décision lourde de conséquences sur sa situation financière, étant entendu que le régime du congé de maladie ordinaire ne permet pas à l'agent d'être maintenu en plein traitement. L'agent décide donc d'introduire une requête en annulation contre cette décision auprès du tribunal administratif.

Le 27 mars 2025, le Tribunal Administratif de Nîmes prononce l'annulation de la décision du 06 septembre 2022 pour vice de procédure. Le maire, en effet, ne pouvait pas légalement retirer par son arrêté du 06 septembre 2022 celui du 13 juillet 2022.

Le total des frais d'avocats et d'exécution, imputé dans le compte de fonctionnement de la commune pour cette affaire s'élève à **8 224,62 €.**

Location de la salle polyvalente

Un petit rappel et quelques précisions

C'est à l'occasion d'une délibération adoptée lors du conseil municipal du 1er septembre 2021 que les tarifs pour la location de la salle polyvalente ont été fixés et restent en vigueur à ce jour.

À noter que les associations de la commune bénéficient de deux utilisations gratuites par an. Au-delà de ces deux gratuités, le tarif réservé aux associations de la commune s'applique, selon le barème détaillé ci-dessous. La salle Louis Aragon se compose de deux espaces distincts, une grande salle et une petite salle. Ces espaces peuvent être loués à la journée ou sur un weekend complet, selon les besoins. Différents tarifs sont proposés en fonction du choix entre la petite ou la grande salle, à savoir :

| FORFAIT UN JOUR (mardi, mercredi, jeudi) GRANDE SALLE PLUS PETITE SALLE | |
|--|----------------------------|
| RESIDENT 500,00 € | NON RESIDENT 1 700,00 € |
| PETITE SALLE | |
| RESIDENT 210,00 € | NON RESIDENT 700,00 € |
| FORFAIT WEEK-END (du vendredi 13h30 au lundi 9h00) GRANDE SALLE PLUS PETITE SALLE | |
| RESIDENT 600,00 € | NON RESIDENT 2 000,00 € |
| PETITE SALLE | |
| RESIDENT 230,00 € | NON RESIDENT 830,00 € |

TARIFS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ET DES ASSOCIATIONS DE LA VALLEE DE L'AUZONNET

(Le Martinet, Saint Jean de Valériscle, Les Mages et Saint Julien de Cassagnas)

| | Location 1 journée (Mardi, mercredi ou jeudi) | WEEK-END |
|------------------------------|--|----------|
| GRANDE SALLE ET PETITE SALLE | 300,00 € | 500,00 € |
| PETITE SALLE | 210,00 € | 250,00 € |

Il est important de souligner qu'un acompte est exigé pour valider toute réservation de salle. Dès que la réservation est confirmée, qu'elle soit effectuée par une personne ou par une association, le maire n'a plus la possibilité de l'annuler, peu importe les requêtes ou les pressions, que celles-ci émanent d'une association de la commune, de la vallée ou de personnes extérieures.

Les associations même extérieures de la commune souhaitant réserver une salle communale pour des événements récurrents, comme le repas du Nouvel An ou toute autre célébration, en ont pleinement le droit, à condition que la salle soit disponible.

Nulle part il n'est précisé que la salle doit être exclusivement réservée aux associations de la commune pour un événement particulier.

Évènement à venir

La prochaine réunion publique se tiendra à la salle Louis Aragon, le samedi 30 août 2025 à 16h00.



Rappel

Nous rappelons à tous les nouveaux artisans, commerçants, artistes... que si vous voulez paraître dans le prochain agenda, il est nécessaire de vous faire connaître à la mairie au préalable.



A vos agendas !



Lundi 25 Août : Sortie Ados



Mardi 23 Septembre : Sortie des Aînés



Samedi 4 Octobre : Goûter des Aînés



Jeudi 11 Décembre : Noël des enfants de l'école



Cet espace est dédié à l'expression des listes ayant des élus au sein du conseil municipal.

Il est limité à « ½ page par liste, divisée en parties verticales égales ». Le nombre de caractères est de « 45 lignes de 28 signes en police 12, blanc compris, interligne 1. » Ce règlement a été adopté lors du conseil municipal du 19 octobre 2021, et modifié uniquement pour la répartition de l'espace d'expression, soit de 1/3 de page à ½ page lors du conseil municipal du 11 juillet 2024.

Aucune restriction de cet espace n'a été effectuée lors de la dernière modification du-dit règlement

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Chères Saint-Florentines, chers Saint-Florentins,
ancien Maire et aujourd'hui Conseiller Municipal de l'opposition, je continue en compagnie de M.Demey et G.VINOLO d'œuvrer pour la commune. Je profite du peu d'espace qui m'est accordé pour vous rappeler que nous sommes tous les trois à votre écoute pour faire entendre et valoir vos doléances auprès du Conseil Municipal. Nous vous entendons régulièrement discuter sur les problématiques ressenties au sein de la commune, notamment l'inactivité de la municipalité et l'inexistence des projets annoncés. Dans quelques mois, ils devront se justifier sur leurs façons d'agir. La restriction par la mairie de cet espace d'expression ne me permet pas de développer les sujets communaux. Par contre, je vous invite à nous retrouver sur notre page facebook, Ensemble et unis pour Saint Florent Sur Auzonnet, où je vous informe sur les actualités du village. Vous êtes déjà très nombreux à nous suivre, je vous invite donc à nous rejoindre. Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances d'été et n'oubliez pas de vous hydrater régulièrement, pour votre santé c'est important. Portez-vous bien.
Amicalement. Jean-Pierre Beauclair. (Vous pouvez me contacter au 07.85.86.69.47).



Directeur publication
Denis KUCHARCZAK

Rédaction
Sandrine Chauvin

Conception maquette
Véronique Pialat
Sandrine Chauvin

L'équipe municipale
vous souhaite un bon été